

Toulouse, le 27 février 2025

A69 : UNE DÉCISION LOURDE DE CONSÉQUENCES POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'EMPLOI

La Fédération Régionale des Travaux Publics d'Occitanie prend acte de la décision du tribunal administratif de Toulouse d'annuler l'autorisation environnementale du chantier de l'autoroute A69. Cette décision, dont l'État a d'ores-et-déjà annoncé qu'il ferait appel, entraîne un arrêt immédiat des travaux, avec des conséquences majeures pour les entreprises du secteur et leurs salariés.

Le projet de l'A69 entre Toulouse et Castres répond à un enjeu de désenclavement majeur pour le sud du Tarn. Il a été validé après de nombreuses étapes réglementaires et concertations, et représente un investissement stratégique pour améliorer la mobilité, renforcer la sécurité routière et soutenir le développement économique local.

Son interruption brutale remet en cause des années de travail et de planification, alors même que les infrastructures de transport constituent un levier essentiel pour l'attractivité et la compétitivité de notre région.

Un coup dur pour les entreprises et l'emploi local !

Cette décision impacte directement des dizaines d'entreprises de travaux publics engagées sur le chantier, qui avaient mobilisé des équipes, des moyens matériels et des ressources humaines conséquentes pour mener à bien ce projet structurant.

L'arrêt des travaux met en péril des milliers d'emplois locaux, notamment ceux des TPE et PME sous-traitantes qui dépendent de cette activité. Au-delà des entreprises, ce sont aussi des familles et des territoires entiers qui se retrouvent fragilisés par cette incertitude.

Appel à une issue rapide et responsable !

La Fédération Régionale des Travaux Publics d'Occitanie appelle à une clarification rapide de la situation et à une issue responsable permettant de préserver l'intérêt général. L'État ayant décidé de faire appel, nous demandons que les délais d'examen de cette procédure soient réduits au maximum afin d'éviter une paralysie prolongée du chantier et de limiter l'impact économique et social de cette décision.

Nous réaffirmons notre engagement pour un aménagement du territoire respectueux des enjeux environnementaux, mais rappelons également que la transition écologique ne peut se faire au détriment des infrastructures indispensables à la vie des citoyens et à l'activité économique de notre région.

Nous restons pleinement mobilisés aux côtés des entreprises impactées et des collectivités locales pour défendre la poursuite des investissements publics en faveur d'une mobilité durable et efficace en Occitanie.

Frédéric CHARMASSON

Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics d'Occitanie

À propos de la Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie (FRTP Occitanie)

La Fédération compte 2 300 entreprises de travaux publics et regroupe près de 33 100 salariés. Sa vocation est d'accompagner chacune des entreprises et de pérenniser leur positionnement en tant qu'acteurs du développement économique. Les entreprises de Travaux Publics regroupées au sein de la FRTP, partagent des valeurs communes, sont animées par une même passion, dotées de compétences reconnues, qu'elles mettent quotidiennement au service du territoire sur lequel elles sont implantées.